



Le Quartier du Potager du Dauphin de Meudon

au fil de 2022





Meudon le 12 décembre 2022



(Cliché ARQP)

Chers membres, chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous retrouverons à l'occasion de nos **Assemblées générales ordinaire et extraordinaire**, au Potager du Dauphin, lieu emblématique pour notre association, où la Mairie a bien voulu nous accueillir une fois de plus, le 7 janvier 2023.

Avec le mandat que vous nous aviez confié lors de notre précédente assemblée générale, nous avons mené de nombreuses actions, dans l'objectif d'accompagner et maîtriser l'évolution des différentes thématiques objet de notre association.

Néanmoins il nous reste encore beaucoup à faire.

Les commissions ARQP (parcours-découverte, urbanisme, circulation, sécurité, communication) vous présenteront leurs travaux et propositions pour les actions à venir, dans le cadre d'une démarche globale et cohérente basée sur la spécificité de notre quartier.

Nous y avons invité Monsieur le Maire à qui vous pourrez poser vos questions.

A l'issue de cette réunion, nous vous invitons à un « **pot amical** », dans les salons d'honneur du Potager du Dauphin, pour fêter la nouvelle année, échanger et faire la connaissance de nos nouveaux adhérents.

Venez très nombreux et si vous ne l'avez déjà fait, nous vous remercions de nous témoigner votre confiance en adhérant (ou réadhérant) à l'Association (bulletin ci-joint ou via notre Site).

Seuls pourront participer les membres de l'association à jour de leur cotisation septembre 2022/août 2023. La cotisation annuelle des membres qui ont adhéré après le 1^{er} avril 2022 est valable jusqu'au 30 août 2023.

Bien cordialement

Le Président
Dimitri Floros



Si vous ne pouvez participer aux Assemblées Générales, merci de bien vouloir nous adresser votre pouvoir ci-après (Aucun membre ne peut avoir plus de deux mandats en sus du sien) :

POUVOIR (à envoyer au siège de l'association)

Je soussigné(e) Mlle, Mme, M.:
agissant en qualité de membre de l'Association "**des Riverains du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon**" à jour de ma cotisation 2022/2023, donne pouvoir à :

.....
à l'effet de me représenter aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 7 janvier 2023, prendre part à tout vote et à toute décision, et généralement faire le nécessaire.

Fait à Meudon le :

Signature :

(précédée de la mention "Bon pour Pouvoir") :



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON

LOI 1901 - 18, rue Valentine - 92190 - MEUDON - <https://quartierdupotager-meudon.fr/>

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, M. :

Demeurant :

Téléphone : Courriel :

Déclare souhaiter devenir membre de l'« Association des Riverains du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon » - loi 1901 (ARQP) conformément à ses Statuts.

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans les conditions conformes à sa Charte RGPD - **cocher la case pour acceptation**

Je vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à 20 € pour la période 2022 - 2023.

Date :

Signature :

Les chèques sont à libeller au nom de : « **ARQP** » et à envoyer au siège de l'association : 18, rue Valentine - 92190 Meudon



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON

LOI 1901 - 18, rue Valentine - 92190 - MEUDON - email : - contact@quartierdupotager-meudon.fr

Application de la Règlementation Générale sur la Protection des Données

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées, dans le but de vérifier la conformité de mon adhésion par rapport à ses statuts et de communiquer avec moi (échange et envoi d'informations, de convocations et de comptes rendus par courriers électroniques, postaux ou par téléphone).

Afin de protéger la confidentialité de mes données personnelles, l'association ARQP s'engage à ne pas divulguer, ni transmettre, ni partager mes données personnelles avec d'autres entités quelles qu'elles soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données. Elles seront conservées 2 ans après ma dernière adhésion.

Pour connaître les dispositions précises mises en œuvre par ARQP et exercer vos droits, vous pouvez télécharger la Charte spécifique de l'association ainsi que ses statuts sur le site internet :

« <https://quartierdupotager-meudon.fr/> » rubrique « L'association », ou bien l'obtenir sur demande.



CONVOCAATION

Chers adhérents,

Vous êtes cordialement invités à participer :

A notre prochaine **Assemblée Générale Extraordinaire**, le

Samedi 7 janvier 2023 de 16h à 16h20

dans la salle de conférence du Potager du Dauphin

15 rue Porto Riche - 92190 Meudon - *Début d'émargement 15h45*

avec l'ordre du jour suivant :

Mise à jour / régularisation des statuts de l'association

Elle sera suivie par notre **Assemblée Générale Ordinaire** :

de **16h20 à 18 h00**

avec l'ordre du jour suivant :

1) **Rapport moral** (*présentation pour chaque thématique objet de notre association*) :

- Réalisé
- Prévisionnel

2) **Rapport financier** :

- Réalisé
- Prévisionnel
- Montant et appel des cotisations pour 2023/2024

3) **Election de nouveaux membres** du Conseil d'Administration

4) **Présentation par sa présidente d'une association du quartier** :

« Le Jardin d'Amélie »

Pot amical dans les salons du Potager du Dauphin

de 18h à 20h

Bien cordialement,

Le Président, Dimitri Floros